

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
ASSISTANCE À LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS
ACTIVITÉS (AGOrA)

ÉPREUVE E2

**Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de
l'activité de production**

SUJET

ORISON FLEURS

Durée : 3 H 30

Coefficient : 4

Session 2026

Ce sujet se compose de 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 3 dossiers indépendants.

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Tous les éléments de réponse seront composés sur la copie.

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 1/16

SOMMAIRE		Barème indicatif sur 80 points
DOSSIER 1 - Gérer l'accroissement de l'activité florale <u>Compétence principale :</u> - Assurer le suivi des enregistrements des factures d'achats à l'aide d'un progiciel dédié ou d'un PGI. Tâches principales : 1.1 Contrôler la facture reçue du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE et relever les éventuelles anomalies. 1.2 Préparer pour votre responsable, les éléments du courriel qu'elle adressera à l'entreprise LES JARDINS DE PROVENCE. 1.3 Contrôler et relever les éventuelles anomalies. Présenter les écritures comptables correctes si besoin. 1.4 Proposer une solution pour limiter ces erreurs en la justifiant.		25 points
DOSSIER 2 - Suivre l'activité financière <u>Compétences principales :</u> - Appliquer les procédures en vigueur en matière de règlement des fournisseurs, sous-traitants et prestataires. - Assurer le suivi des enregistrements des mouvements de trésorerie à l'aide d'un progiciel dédié ou d'un PGI. Tâches principales : 2.1 Justifier les éventuelles anomalies repérées. 2.2 Préciser les conséquences d'un défaut de paiement des factures fournisseurs sur les plans financier, organisationnel et relationnel. 2.3 Déterminer les montants à régler aux différents fournisseurs en tenant compte des pénalités de retard. Justifier les calculs.		25 points
Dossier 3 - Organiser un défilé de robes florales <u>Compétences principales :</u> - Mettre à disposition des plannings d'activité actualisés. - Prendre en compte les contraintes réglementaires liées à l'activité de production. - Prendre en charge les activités supports nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation. Tâches principales : 3.1 Préparer le rétroplanning de l'événement. 3.2 Présenter une synthèse des recherches. 3.3 Suggérer des actions pour promouvoir le défilé.		25 points
Présentation, soin, orthographe et syntaxe		5 points

Liste des documents

Document 1 - Bon de livraison du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE	Page 9
Document 2 - Facture du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE	Page 9
Document 3 - Factures des fournisseurs PROVENCE FLOR, RUBAN CRÉATIF et VERDI NATURA	Pages 10-11-12
Document 4 - Extrait du journal des achats	Page 13
Document 5 - Extrait des comptes fournisseurs	Page 13
Document 6 - Conditions de paiement des fournisseurs	Page 14
Document 7 - Informations de Lison SERVIAL	Pages 14-15
Document 8 - Extrait de la réglementation sur les risques liés aux allergies	Page 16

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 2/16



Fondée en 1996, ORISON FLEURS est une entreprise familiale de vente de fleurs et de compositions florales. Créée par Oriane LYSANDRE et Lison SERVIAL, deux passionnées de botanique et fascinées par la nature, l'entreprise tire son nom de la fusion de leurs prénoms, symbolisant ainsi leur engagement commun à célébrer la beauté des végétaux. Implantée à

Saint-Tropez, elle s'adresse principalement à une clientèle exigeante issue des secteurs du luxe, de l'hôtellerie et de l'événementiel.

Depuis sa création, ORISON FLEURS a construit une solide réputation grâce à son savoir-faire artisanal, son attachement aux valeurs locales et son engagement envers l'environnement. L'entreprise privilégie les producteurs locaux, en s'assurant que la majorité des fleurs provient de sources responsables.

Reconnue pour son savoir-faire et son sens artistique, ORISON FLEURS intervient régulièrement auprès de boutiques de luxe et d'hôtels 5 étoiles pour créer des ambiances florales élégantes et raffinées, en accord avec l'image de marque de ses clients. En parallèle, l'entreprise participe à l'organisation et à la décoration florale de grands événements dans la région.

L'entreprise continue d'évoluer en intégrant des pratiques écoresponsables dans l'ensemble de ses activités, affirmant ainsi son rôle de leader dans le secteur floral.

À l'approche de la haute saison estivale, l'entreprise ORISON FLEURS voit son activité s'intensifier. Cette période génère une hausse significative des demandes de clients prestigieux et d'autres partenaires externes. L'entreprise, déjà reconnue pour son savoir-faire unique dans l'art floral et pour la finesse de ses créations végétales, a peu à peu acquis une renommée dans le milieu artistique. C'est ainsi qu'elle a récemment franchi une nouvelle étape, lorsqu'un créateur de mode l'a contactée pour collaborer à un projet particulièrement ambitieux : un défilé de robes florales.

Dans ce contexte, l'entreprise doit non seulement maintenir la qualité irréprochable de ses prestations, mais également garantir une gestion rigoureuse. ORISON FLEURS fait ainsi face à plusieurs exigences : assurer la fiabilité des approvisionnements, maîtriser la gestion administrative et répondre à ses engagements artistiques.

Vous assurez les missions d'assistance à la gestion administrative et financière, sous la responsabilité d'Oriane LYSANDRE, responsable du secteur administratif et financier et Lison SERVIAL, responsable du secteur événementiel.

Les travaux sont effectués le 2 juin 2026.

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 3/16

FICHE D'IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Raison sociale	ORISON FLEURS
Adresse	5 rue François Sibilli – 83990 SAINT-TROPEZ
Forme juridique	Société À Responsabilité Limitée (SARL)
Gérantes	Oriane LYSANDRE et Lison SERVIAL
SIRET	812 345 678 00012
SIREN	812 345 678
Code APE (NAF)	4776Z - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
Régime de TVA	TVA sur le régime réel normal
Effectif	20 employés
Structure	Magasin physique avec service de livraison en ligne
Téléphone	04 93 12 34 56
Adresse électronique	contact@orisonfleurs.fr
Site internet	www.orisonfleurs.fr
Exercice comptable	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre

Extrait du plan de comptes			
Comptes	Intitulés	Comptes	Intitulés
60110000	Achats de matières premières France (fleurs, végétaux)	4013FLOR	Fournisseurs FLORARGENTINA
60120000	Achats de matières premières Union Européenne	411CLPRO	Clients professionnels
60130000	Achats de matières premières hors Union Européenne	411CLPAR	Clients particuliers
60140000	Achats papier d'emballage	62410000	Frais de port sur achats
60210000	Achats de fournitures et consommables (rubans, nœuds, guirlandes...)	512SOCGE	Banque SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
60710000	Achats de marchandises (vases, poteries)	44520000	TVA due intracommunautaire
4011JARD	Fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE	44566110	TVA déductible sur achats à 10 %
4011DECO	Fournisseur DECOFLOR	44566120	TVA déductible sur achats à 20 %
4011RUBA	Fournisseur RUBAN CRÉATIF	44566200	TVA déductible intracommunautaire
4011PROV	Fournisseur PROVENCE FLOR	44567000	Crédit de TVA reporté du mois précédent
4011FLEU	Fournisseur FLEUR AZUR	44571010	TVA collectée sur ventes à 10 %
4011AROM	Fournisseur AROMA VIVE	44571020	TVA collectée sur ventes à 20 %
4011VASC	Fournisseur VASE&CO	70110000	Ventes de compositions florales
4012VERD	Fournisseur VERDI NATURA	70710000	Ventes de fleurs et de plantes

Les comptes des fournisseurs 401 sont suivis de 1 pour France, 2 pour UE et 3 pour hors UE.

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 4/16

Journaux utilisés par l'entreprise	
Codes	Noms
AC	Journal des achats
CA	Journal de caisse
SG	Journal de banque Société Générale
VT	Journal des ventes
OD	Journal des opérations diverses

Calendrier 2026

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1
SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MER 2	VEN 2
DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3
LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4
MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	SAM 5	LUN 5
MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6
JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	LUN 7	MER 7
VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8
SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MER 9	VEN 9
DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10
LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11
MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	SAM 12	LUN 12
MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13
JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	LUN 14	MER 14
VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15
SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MER 16	VEN 16
DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17
LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18
MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	SAM 19	LUN 19
MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20
JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	LUN 21	MER 21
VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22
SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MER 23	VEN 23
DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24
LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25
MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	SAM 26	LUN 26
MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27
JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	LUN 28	MER 28
VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29
SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MER 30	VEN 30
DIM 31		VEN 31	LUN 31		SAM 31
Victoire 1945 8 mai 2026	Ascension 14 mai 2026	Lundi de Pentecôte 25 mai 2026	Fête Nationale 14 juillet 2026	Assomption 15 août 2026	La Toussaint 1 ^{er} novembre 2026

Source : calendrier.best

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 5/16

DOSSIER 1 - GÉRER L'ACCROISSEMENT DE L'ACTIVITÉ FLORALE

En pleine saison, ORISON FLEURS est confrontée à un accroissement de son activité, ce qui entraîne une augmentation importante du volume de documents qui circulent au quotidien, en particulier les factures.

Pour continuer à garantir à ses clients le niveau d'exigence et de qualité qui fait sa réputation, elle doit pouvoir s'appuyer sur des documents fiables de la part de ses fournisseurs. Or, le cabinet comptable a récemment effectué un contrôle sur les pièces justificatives transmises par l'entreprise : des erreurs ont été relevées sur des factures reçues. Le cabinet a alerté l'entreprise sur les risques et les conséquences possibles.

Face à cette situation, Oriane LYSANDRE souhaite renforcer la rigueur et la fiabilité du suivi administratif en mettant en place un contrôle systématique des documents afin qu'ils soient vérifiés avant d'être envoyés au cabinet comptable.

1.1 Contrôler la facture reçue du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE et relever les éventuelles anomalies.

1.2 Préparer pour votre responsable les éléments du courriel qu'elle adressera à l'entreprise LES JARDINS DE PROVENCE.

Les achats réalisés auprès des fournisseurs PROVENCE FLOR, RUBAN CRÉATIF et VERDI NATURA ont été enregistrés dans le journal des achats, à l'aide d'un tableur. Oriane LYSANDRE vous charge de vérifier l'exactitude des factures comptabilisées.

1.3 Contrôler et relever les éventuelles anomalies. Présenter les écritures comptables correctes si besoin.

1.4 Proposer une solution pour limiter ces erreurs en la justifiant.

Ressources à disposition :

Document 1 - Bon de livraison du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE

Document 2 - Facture du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE

Document 3 - Factures des fournisseurs PROVENCE FLOR, RUBAN CRÉATIF et VERDI NATURA

Document 4 - Extrait du journal des achats

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 6/16

DOSSIER 2 - SUIVRE L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Le quotidien de l'entreprise est rythmé par des mariages, décors pour des palaces ou événements privés. Ainsi, ORISON FLEURS doit faire face à de nombreuses commandes et multiplier les échanges avec ses fournisseurs. Oriane LYSANDRE constate que certains règlements ont pris du retard, ce qui fragilise la relation avec les fournisseurs et peut perturber à terme l'approvisionnement.

Elle vous transmet l'état des comptes fournisseurs et vous charge de l'analyser.

2.1 Justifier les éventuelles anomalies repérées.

2.2 Préciser les conséquences d'un défaut de paiement des factures fournisseurs sur les plans financier, organisationnel et relationnel.

Oriane LYSANDRE souhaite régulariser les factures impayées à ce jour et évaluer les répercussions financières au regard des conditions de paiement négociées avec les fournisseurs.

2.3 Déterminer les montants à régler aux différents fournisseurs en tenant compte des pénalités de retard. Justifier les calculs.

Ressources à disposition :

Document 5 - Extrait des comptes fournisseurs

Document 6 - Conditions de paiement des fournisseurs

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 7/16

DOSSIER 3 - ORGANISER UN DÉFILÉ DE ROBES FLORALES

ORISON FLEURS porte les valeurs artistiques des deux fondatrices et multiplie les collaborations pendant la saison estivale. C'est dans ce cadre qu'un jeune créateur de mode, Alix DALMONT, a sollicité Lison SERVIAL après avoir découvert les réalisations florales d'ORISON FLEURS sur les réseaux sociaux. Il souhaite s'associer à l'entreprise pour la conception de trois robes florales, qui seront présentées lors d'un défilé de mode, le 7 septembre 2026.

3.1 Préparer le rétroplanning¹ de l'événement.

Le créateur sollicite ORISON FLEURS afin de l'orienter sur le choix des fleurs dans le but d'éviter tout risque allergique ou toxique pour les mannequins et le public. Une sélection rigoureuse des végétaux est indispensable.

Lison SERVIAL vous demande de vous renseigner sur la réglementation en vigueur. Elle souhaite présenter le résultat de vos recherches faisant apparaître dans une première partie les fleurs recommandées et leurs avantages, puis dans une seconde partie, les fleurs à éviter et les risques potentiels. Ces éléments seront présentés lors d'une prochaine réunion avec le créateur.

3.2 Présenter une synthèse des recherches.

Lison SERVIAL souhaite organiser une réunion à distance avec Alix DALMONT afin de formaliser les besoins de l'événement. Elle vous sollicite pour identifier les étapes qui permettront de se connecter facilement avec un lien.

3.3 Suggérer des actions pour promouvoir le défilé.

Ressources à disposition :

Document 7 - Informations de Lison SERVIAL

Document 8 - Extrait de la réglementation sur les risques liés aux allergies

¹ Rétroplanning : méthode de planification de projet qui consiste à élaborer un planning en partant de la date de fin d'un projet.

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 8/16

Document 1 - Bon de livraison du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE

Les Jardins de Provence

17 chemin des Lavandes
83580 Gassin



N° SIRET : 912 458 732 00017

TVA Intracommunautaire : FR 82 912 458 732

Commande n° 2709 du 19 mai 2026

Adresse de livraison :

ORISON FLEURS

5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

Adresse de facturation :

ORISON FLEURS

5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

Interlocuteur : Oriane LYSANDRE

BON DE LIVRAISON n° 2014 du 27 mai 2026

Réf	Désignation	Code TVA	Unité	PU	Quantité commandée	Quantité Livrée	Observations
FL 1258	Tulipes jaunes	1	lot de 10	7,10 €	12	12	
VA 5479	Vases cylindriques 30cm	2	lot de 2	5,60 €	5	5	
RU 4369	Ruban satin ivoire 10 mètres	2	lot de 3	3,90 €	2	2	
FL 2874	Pivoines roses	1	lot de 10	14,50 €	12	10	Rupture de stock
FL 3598	Roses rouges	1	lot de 15	23,80 €	20	20	

Code TVA	Taux TVA
1	10%
2	20%

Cadre réservé au client :

Livraison conforme - O. LYSANDRE

Document 2 - Facture du fournisseur LES JARDINS DE PROVENCE

Les Jardins de Provence

17 chemin des Lavandes
83580 Gassin



N° SIRET : 912 458 732 00017

TVA Intracommunautaire : FR 82 912 458 732

Commande n° 2709 du 19 mai 2026

Bon de Livraison n° 2014 du 27 mai 2026

Votre interlocutrice : Aismée Plique

mél: aisméeplique@lesjardinsdeprovinces.fr

ORISON FLEURS

5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

Interlocuteur : Oriane LYSANDRE

FACTURE n°1 401 du 28 mai 2026

Réf	Désignation	Quantité	Unités	PU	Montant HT	Code TVA
FL 1258	Tulipes jaunes	12	lot de 10	7,10 €	85,20 €	1
VA 5479	Vases cylindriques 30cm	5	lot de 2	5,60 €	28,00 €	2
RU 4369	Ruban satin ivoire 10 mètres	2	lot de 3	3,90 €	7,80 €	2
FL 2874	Pivoines roses	12	lot de 10	14,50 €	174,00 €	1
FL 3598	Roses rouges	20	lot de 15	23,80 €	476,00 €	2
				Total HT	771,00 €	
				Total TVA	128,28 €	
				Net à payer	899,28 €	

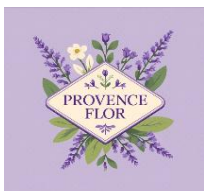
Code TVA	Taux TVA	TOTAL HT	TAUX TVA	MONTANT TVA
1	10%	259,20 €	10,00%	25,92 €
2	20%	511,80 €	20,00%	102,36 €

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 9/16

Document 3 - Factures des fournisseurs PROVENCE FLOR, RUBAN CRÉATIF et VERDI NATURA

Facture

Provence Flor
Zone Saint-Claude
Avenue Bernard Blua
83990 Saint-Tropez
Tél : +33 4 92 34 56 78



Email : contact@provencefleur.fr

Numéro de client : 2102571683
Numéro de facture : FR-2026-123
Date de facture : 12/05/2026
Date de livraison : 11/05/2026
Échéance de paiement : 14/05/2026
Mode de paiement : Virement bancaire

Facturer à :

Orison Fleurs SARL
5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

Expédier à :

Orison Fleurs SARL
5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

Description	Référence	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT
Vase tube 15 cm	EU001	100	2,50 €	250,00 €

Remarques et instructions de paiement :

Le client déclare avoir pris connaissance des CGV incluant une réserve de propriété et les avoir acceptées.

SOUS-TOTAL HT :	250,00 €
REMISE :	- €
SOUS-TOTAL MOINS LES REMISES :	
TAUX DE TVA :	20 %
MONTANT TVA :	50,00 €
TOTAL TTC :	300,00 €
NET À PAYER :	300,00 €

Numéro SIRET : 44949599300183 - RCS : 449495993 | Code APE : 0119Z | Numéro TVA Intracommunautaire : FR 987654321

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 10/16

Document 3 - Factures des fournisseurs PROVENCE FLOR, RUBAN CRÉATIF et VERDI NATURA (suite)



RUBAN CRÉATIF
Rue du Temple
Quartier de la Bouillabaisse
83990 Saint-Tropez

Numéro

FR-2026-139

Date

13 mai 2026

Date échéance

15 mai 2026

Orison Fleurs SARL
5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

FACTURE

Référence	Désignation	Quantité (en mètre)	Prix unitaire HT	Remise	Montant HT
FI001	Ficelle naturelle	500	0,25 €		125 €
					-
					-
					-

Base TVA	Taux TVA	Montant TVA	Total HT	Escompte	Frais Facture	Total TTC	Acompte	NET À PAYER
125,00	20 %	25,00 €	125,00 €			150,00 €	0	150,00 €

Mode de paiement : Chèque bancaire

Téléphone : 04 94 97 12 45

Télécopie : 04 94 97 12 40

Courriel : contact@rubcrea.fr

Site : www.rubancreatif.fr

N° Siret : 622 005 908 00067

NAF : 1394Z

N° Intracommunautaire : FR 987654321

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 11/16

Document 3 - Factures des fournisseurs PROVENCE FLOR, RUBAN CRÉATIF et VERDI NATURA (suite et fin)

Verdi Natura
Via dei Fiori, 16
50144 FIRENZ, Italia



N° TVA intracommunautaire
IT 123456789

FACTURE

Numéro facture	Date facture
IT-2026-046	14 mai 2026

Adresse de livraison
Orison Fleurs SARL
5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

Adresse de facturation
Orison Fleurs SARL
5 rue François Sibilli
83990 SAINT TROPEZ

Désignation article	Prix	Référence article	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Feuillage stabilisé mixte	3,70 €	FEU001	80	3,70 €	296,00 €
Transport international					35,00 €

TOTAL HT		MONTANT TVA		MONTANT TTC	
331,00 €		0,00		331,00 €	
ÉCHÉANCE	MONTANT	Mode de paiement		IBAN	
20/05/2026	331,00 €	Virement bancaire		IBAN : IT00X123456789	

Document 4 - Extrait du journal des achats

Facture	Date	Partenaire	Libellé	Compte	Débit	Crédit
FR-2026-123	12/05/2026	4011PROV	Facture n° FR-2026-123 PROVENCE FLOR	60710000	250.00	
				44566120	50.00	
				4011PROV		300.00
FR-2026-139	13/05/2026	4011DECO	Facture n° FR-2026-139 RUBAN CRÉATIF	60700000	125.00	
				44566120	25.00	
				4011DECO		150.00
IT-2026-046	14/05/2026	4012FLORI	Facture n° IT-2026-046 VERDI NATURA	60130000	296.00	
				62410000	35.00	
				4012FLORI		331.00

Document 5 - Extrait des comptes fournisseurs

Fournisseurs	Journal	Libellé d'opérations	Date d'échéance	Lettrage	Débit	Crédit
4011PROV - Provence Flor						
13/05/2026	AC	Facture N° PF0526	13/05/2026	A		624,00
13/05/2026	BQ	Carte bancaire le 13/05/2026	13/05/2026	A	624,00	
18/05/2026	AC	Facture N° PF0539	18/05/2026			432,00
4011FLEUA - Fleur Azur						
13/05/2026	AC	Facture N° FLZ0528	14/05/2026			354,20
14/05/2026	BQ	Virement le 14/05/2026	14/05/2026		345,20	
4011VASC - Vases&Co						
18/05/2026	AC	Facture N° VC0530	18/05/2026	B		576,00
18/05/2026	BQ	Chèque le 18/05/2026	18/05/2026	B	576,00	
4011RUBA - Ruban Créatif						
19/05/2026	AC	Facture N° RC0514	19/05/2026			214,00
4011AROM - AromaVive						
22/05/2026	AC	Facture N° AR0535	22/05/2026	C		327,60
26/05/2026	BQ	Virement le 26/05/2026	26/05/2026	C	327,60	

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 13/16

Document 6 - Conditions de paiement des fournisseurs

Fournisseur	Mode de règlement prévu	Délai contractuel	Pénalités en cas de retard*
Provence Flor	Carte bancaire à réception	À réception	14 % / an + 40 € forfaitaires dès 1 jour de retard
Fleur Azur	Virement à réception	À réception	13,5 % / an + 40 € forfaitaires si retard > 1 mois
Vases & Co	Chèque sous 3 jours	J + 3	14 % / an + 40 € à partir de J + 4
Ruban Créatif	Virement à réception	À réception	18 % / an calculé dès le 1 ^{er} jour de retard
AromaVive	Virement à réception	À réception	14 % / an + 40 € mais pénalités appliquées uniquement si retard > 5 jours

*Calcul des pénalités de retard : Montant impayé X Taux annuel X (Nb de jours de retard / 365)

Document 7 - Informations de Lison SERVIAL

Bonjour,
 J'ai noté rapidement quelques idées pour préparer le défilé de mode.
 Je compte sur vous pour structurer les différentes étapes dans un rétroplanning clair et efficace, en tenant compte des délais, des priorités et de l'ordre logique des actions à mener.
 Je vous rappelle que l'organisation d'un évènement demande une préparation rigoureuse, une gestion opérationnelle sur le terrain et une clôture professionnelle.
 Merci pour votre implication.
 Lison

Grille de durée indicative par action

(à utiliser comme repère pour fixer des dates dans le rétroplanning)

Actions	Délai recommandé avant le jour J
Rechercher des sponsors	11 semaines avant
Réserver la salle	10 semaines avant
Contacter les mannequins	mi-juillet
Préparer les tenues et organiser les essayages	5 semaines avant
Créer les supports de communication	4 semaines avant
Faire une répétition générale	Le vendredi avant l'évènement
Accueillir le public	Le jour J
Gérer la coordination de l'évènement	Le jour J dès l'accueil des participants
Démonter et ranger le matériel	Le jour J (en fin de journée)
Remercier les participants, partenaires, intervenants	3 jours après
Archiver le projet	Au plus tard, le 14/09

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 14/16

Document 7 - Informations de Lison SERVIAL (suite et fin)

Liste d'actions clés avec contraintes importantes

Action	Contraintes spécifiques
Élaborer le budget prévisionnel	Sert de base à toutes les décisions : à faire avant toute autre tâche, dès le 15 juin 2026.
Sponsors	À rechercher tôt, car cela prend du temps et leur soutien peut influencer le contenu de l'événement.
Lister les besoins matériels (son, lumière, podium, etc.)	À faire une fois le lieu connu pour adapter les besoins techniques.
Gérer l'installation technique (montage, test, etc.)	À ne pas oublier ! À faire la veille de la répétition générale.
Prendre des photos et vidéos	Tout au long du défilé.
Rédiger un bilan de l'évènement	Plus pertinent dès le lendemain, pour conserver une vision claire et précise des points positifs comme des axes d'amélioration.

Document 8 - Extrait de la réglementation sur les risques liés aux allergies



Dans le cadre de la création de robes à base de fleurs, il est essentiel de prendre en compte la réglementation en matière de sécurité, notamment pour les personnes allergiques ou sensibles aux plantes. Certaines fleurs sont particulièrement adaptées à cet usage, car elles ne présentent pas de risque allergène connu. C'est le cas notamment de fleurs couramment utilisées telles que la rose, la pivoine, l'œillet ou encore l'hortensia. D'autres variétés comme le mufler, l'iris, la clématite, la tulipe, l'achillée, l'orchidée, le gerbera, le lisianthus ou la gypsophile sont également considérées comme compatibles avec une utilisation textile ou ornementale au contact de la peau, car elles sont reconnues comme étant peu allergènes.

Cependant, d'autres espèces florales, bien que visuellement attractives, peuvent présenter des risques sanitaires non négligeables, en particulier lorsqu'il y a contact avec la peau suivi d'une exposition au soleil. Ces réactions, connues sous le nom de photodermatoses, peuvent provoquer des symptômes retardés tels que rougeurs, douleurs, œdèmes, cloques, voire des brûlures de type chimique. Après la guérison, des taches pigmentaires peuvent subsister pendant plusieurs semaines.

C'est notamment le cas de l'angélique vraie, également appelée archangélique ou herbe du saint-esprit, dont toutes les parties peuvent provoquer une réaction cutanée si elles entrent en contact avec la peau exposée ensuite à la lumière du soleil. Ce type de réaction est également observé avec l'angélique des bois, la berce spondyle, le dictame blanc, la rue, les euphorbes et la primevère obconique. Ces plantes doivent être manipulées avec précaution, en portant des gants et des vêtements couvrants, et ne doivent en aucun cas entrer en contact direct avec la peau dans le cadre d'une création vestimentaire. En cas d'exposition accidentelle, il est recommandé de rincer abondamment à l'eau la zone touchée, de la protéger du soleil pendant plusieurs jours, et de consulter un médecin ou un centre antipoison si des réactions apparaissent.

La sélection des fleurs pour un usage décoratif sur des vêtements doit donc faire l'objet d'une attention rigoureuse afin d'éviter tout risque sanitaire, notamment pour les personnes qui porteront ou confectionneront ces pièces florales.

Source : www.anses-plantes-toxiques-contactpeau.fr
Source : www.santé.gouv.fr

Baccalauréat Professionnel Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	26-BCP-AGORA-U2-MEAG3	Session 2026	SUJET
Épreuve E2 - Étude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production	Durée : 3 H 30	Coefficient : 4	Page 16/16